

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

**Le Conseil canadien pour la coopération internationale accueille favorablement le nouveau financement du gouvernement fédéral pour la santé des mères, nouveaux-nés et enfants**

Ottawa, 5 novembre 2014. Le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) réagit positivement au financement annoncé plus tôt aujourd'hui par l'honorable Christian Paradis, ministre du Développement international et de la Francophonie.

Le ministre Paradis a annoncé qu'un montant de 370 millions \$ serait consacré à l'appel de propositions *Partenariats pour le renforcement de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants*. Cet appel servira à financer des projets de groupes canadiens dans les pays en développement au cours des cinq prochaines années. Cette initiative s'inscrit dans la continuité de l'annonce du premier ministre Harper en mai dernier afin de défendre la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, une cause prioritaire pour le Canada en matière de développement.

L'appel de propositions est ouvert aux ONG canadiennes, aux groupes de la société civile et aux organismes du secteur privé ayant une expérience en développement international, et en SMNE plus particulièrement. Il comprend deux volets : le premier pour des projets d'une valeur de 1 à 20 millions de dollars, et le second pour des projets de 20 millions et plus. L'appel statue également que toute organisation ne peut présenter qu'une seule proposition. Ces nouvelles particularités devraient permettre la mobilisation d'un plus grand éventail d'acteurs en appui à cette initiative.

« Le fait d'avoir deux volets est un aspect positif de cet appel de propositions », affirme Julia Sánchez, présidente-directrice générale du CCCI. « Cela devrait permettre une participation accrue des petites et moyennes organisations, en plus des grandes organisations. N'oublions pas que les petites organisations ont été les plus durement touchées par les coupes et les changements dans les modalités de financement imposés par le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAÉCD) depuis 2010. Ces organisations ont d'ailleurs un rôle important à jouer dans la mobilisation des Canadiens et des Canadiennes sur des enjeux cruciaux tels que la SMNE. », a-t-elle ajouté.

Parmi les autres caractéristiques de cet appel accueillies favorablement, et identifiées par le CCCI, notons entre autres : une portion du budget allant jusqu'à 10 % du financement total des projets pouvant être consacré à des activités d'engagement du public; un cadre commun de résultats avec des indicateurs pré-déterminés afin de permettre l'identification de résultats globaux et transversaux à plusieurs projets, en réponse à une des lacunes du passé; une révision à la baisse de l'exigence de partage des coûts (15 % plutôt que 25 %) et un nouveau secteur d'intérêt sur la reddition de comptes entourant les résultats.

« La nouvelle initiative sur la SMNE est une priorité centrale du gouvernement », a ajouté Madame Sánchez, « et la façon dont cette initiative a été mise en place est un pas dans la bonne direction. Nous observerons comment ce nouveau financement renforcera également les capacités des groupes de femmes à promouvoir et à défendre les droits des femmes – un enjeu crucial à la base des défis posés par la SMNE. »

D'un point de vue budgétaire, les 370 millions alloués à cet appel (pour un engagement total de 3,5 milliards de 2015 à 2020) se comparent favorablement aux 75 millions alloués à l'appel de propositions de Muskoka (pour un total de 2,8 milliards de 2010 à 2015).

« Nous souhaitons poursuivre le renforcement et la consolidation des partenariats entre le MAÉCD et la société civile », a indiqué Madame Sánchez. « Le MAÉCD doit être plus transparent quant aux opportunités de financement à venir et au calendrier pour la prise de décisions. Par ailleurs, le MAÉCD doit aussi compléter ce type d'appels de propositions spécifiques par des mécanismes centrés sur d'autres priorités en matière de développement, des priorités partagées par des groupes de la société civile et par leurs partenaires sur le terrain. », a-t-elle conclu.

-30-

**Notes :**

Le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) est une coalition d'organisations du secteur bénévole canadien qui travaillent depuis 1968 à l'échelle mondiale pour parvenir à un développement humain durable. Le CCCI cherche à mettre fin à la pauvreté dans le monde et à promouvoir la justice sociale et la dignité humaine pour tous.

**Personne contact – Relations avec les médias**

Pour plus d'information, les médias peuvent contacter :

Chantal Havard

Agente de communications et de relations gouvernementales

Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI)

613-241-7007 poste 311

chavard@ccic.ca